



BÂTISSONS UN PLAN DE RELANCE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Pour l'instant, le gouvernement français n'a pas fait le choix de mettre en place un plan de relance de l'Agriculture à la suite du coronavirus. Pourtant les autres pays ont adopté des mesures et des plans de relance ambitieux notamment aux États-Unis (45 milliards d'euros), au Japon (4,7 milliards d'euros), l'Italie (450 millions d'euros), la Pologne (1 milliard), les Pays-Bas (650 millions d'euros d'aides pour compenser les pertes économiques subies en raison de la pandémie et l'Espagne (en cours d'élaboration en faveur de la filière ovine pour 10 millions d'euros).

La réaction française et européenne à la crise du secteur agricole et alimentaire est insuffisante à ce stade. Force est de constater que l'action européenne n'a pas été non plus à la hauteur. Le MODEF exige le déclenchement de la réserve de crise agricole par le biais de la PAC d'un montant de 478 millions d'euros.

Les agriculteurs ont su répondre par leur engagement à la population pendant la crise en garantissant leurs livraisons malgré l'incertitude et les difficultés d'écouler leur marchandise. Malheureusement, certaines productions n'ont pas été épargnées par la crise mettant en péril les exploitations agricoles. Les prix payés aux éleveurs, viticulteurs ont chuté et reste toujours bas ! Les débouchés ont été durablement impactés par la fermeture de la restauration hors domicile.

Le MODEF revendique 6 propositions pour sortir les exploitants de cette ornière :

- La mise en place d'un plan de relance agricole et alimentaire de 5 milliards d'euros en cas de perte de revenu,
- Une consommation à 100 % de produits français dans la restauration collective en fixant un seuil dans la loi EGALIM,
- Que chaque pays décide en toute souveraineté sa politique agricole,
- L'activation du Fonds National de Gestion des Risques Agricoles (FNGRA),
- Une aide de 100€/semaine pour les agriculteurs qui ont fait de la livraison à domicile pendant le confinement,
- La prochaine PAC doit être un instrument de la souveraineté alimentaire de l'Union Européenne.

Angoulême, le 24 juin 2020
Le Président du MODEF National,
Pierre THOMAS
06 87 43 97 95